

 **Public visé**

Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque « plomb ».

 Accessibilité

En cas de situation d'handicap du stagiaire, contacter BATI Conseil et Formation afin de définir la faisabilité du projet et de trouver la solution adaptée.

 Pré-requis

- Être âgé de plus de 18 ans
- Maîtrise de la langue française (dans le cas inverse, pour définir une solution adaptée, contacter BATI Conseil & Formation)
- Présenter une attestation de compétence de formation Encadrant Amiante SS3 ou SS4

 Habilitation/Profil des formateurs

conformément à la réglementation en vigueur relative au risque d'intoxication par le plomb (art.R.4412-156 à 160) et des documents de prévention INRS et OPPBTP

 Moyens et supports pédagogiques

Moyens pédagogiques mis en oeuvre : présentation powerpoint, plateforme pédagogique, cas concret, support stagiaire.

 Modalités pédagogiques

Formation conforme à la réglementation en vigueur relative au risque d'intoxication par le plomb (art.R.4412-156 à 160) et des documents de prévention INRS et OPPBTP.

Formation en présentiel dans les locaux de BATI Conseil et Formation.

Groupe de 10 stagiaires maximum.

Alternance de méthode magistrale, interrogative, démonstrative et active.

 Objectifs pédagogiques

- Connaître les caractéristiques et propriétés du plomb et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérigènes et les modalités du suivi médical
- Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir du plomb et ses composés
- Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir du plomb
- Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction du plomb et les recommandations de prévention du risque plomb
- Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets plombés
- Être capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés au plomb
- Connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées

 Description / Contenu

Toute personne de l'encadrement d'entreprise appelée à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque « plomb ».

 Modalités d'évaluation et de suivi

Un cas pratique de validation sera réalisé à l'issue de la formation.

Une attestation de fin de formation garantissant la validation des acquis sera délivrée à l'issue de la formation.

Une attestation de présence garantissant le suivi par le stagiaire de l'intégralité des enseignements sera également délivrée à l'issue de la formation.

